



Filière ANIMATION

Catégorie C

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS D'ANIMATION

- [Décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.](#)
- [Décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale](#)
- [Décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale](#)

Adjoint d'animation Principal de 1^{ère} classe (Echelle C3)

ECHELONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indices Bruts (IB)	388	397	412	430	448	460	478	499	525	558
Indices Majorés (IM)	373	375	376	385	398	408	420	435	455	478
Durée	1 an	1 an	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans	

TABLEAU D'AVANCEMENT : Conditions : Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe **et** justifier d'au moins 5 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C2, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Adjoint d'animation Principal de 2^{ème} classe (Echelle C2)

ECHELONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Indices Bruts (IB)	368	371	376	387	396	404	416	430	446	461	473	486
Indices Majorés (IM)	367	369	370	373	374	376	377	385	397	409	417	425
Durée	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	2 ans	2 ans	3 ans	3 ans	4 ans

Concours

TABLEAU D'AVANCEMENT : Conditions : Avoir atteint le 4^{ème} échelon du grade d'adjoint d'animation et justifier d'au moins 3 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint d'animation ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C1, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C et avoir réussi l'examen professionnel
OU

Avoir au moins un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint d'animation et justifier d'au moins 8 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint d'animation ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C1, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Adjoint d'animation (Echelle C1)

ECHELONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indices Bruts (IB)	367	368	370	371	374	378	381	387	401	419	432
Indices Majorés (IM)	366	367	368	369	370	371	372	373	376	377	387
Durée	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	3 ans	3 ans	3 ans	4 ans

Recrutement direct
(sans concours)

Toute nomination dans un grade d'avancement est soumise à un taux de promotion fixé par l'assemblée délibérante et à ses L.D.G.